

# FORMULAIRE DE RÉPONSE

## Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



### Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca), répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
  2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
    - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
    - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca) ou (819) 293-6825

## Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : Julie Hamelin, Yves Gendron, Alain Tremblay**

**Adresse : 26, rue de la Rivière, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0**

**Courriel : info@mrchen.qc.ca**

**Nom de l'organisation : MRC La Haute-Côte-Nord**

## Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

### Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

### Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Le défi démographique en est un de la plus haute importance pour La Haute-Côte-Nord. Ainsi, 428 personnes ont quitté notre MRC en un an, soit 3,5 % de la population. Notre MRC se classe au 4<sup>e</sup> rang des MRC et territoires qui présenteront les plus fortes décroissances au cours de la période 2006-2031 selon l'Institut de la Statistique. L'absence d'institutions post-secondaires dans la région contribue malheureusement à l'exode des jeunes

La vitalité sociale est également au cœur des préoccupations de la MRC, qui compte trois municipalités dévitalisées. On compte des organismes œuvrant pour le développement économique de notre territoire (CLD, SADC) mais le premier défi serait peut-être qu'il y ait davantage de concertation entre ces acteurs. La guerre des drapeaux entre le provincial et le fédéral constitue un frein à l'aide directe dans le milieu.

Bien que les changements climatiques et la transition énergétique puissent être des défis qui façonneront l'avenir de notre territoire, on ne peut pas dire qu'ils soient souvent mis à l'avant-plan dans notre région. Une première étape serait peut-être de conscientiser davantage les élus et à la population à ces enjeux, afin de pouvoir par la suite y travailler.

## Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

### Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2A :

À l'échelle provinciale, la disponibilité des énergies renouvelables au Québec est un acquis très important. Toutefois, il semble que ce potentiel soit, pour certaines énergies, sous-exploité en Haute-Côte-Nord où il y a un potentiel éolien intéressant mais aucun projet (peut-être à cause de la proximité des ressources hydroélectriques?).

La présence de coopératives est effectivement un atout très important pour plusieurs régions. En Haute-Côte-Nord, les coopératives du milieu forestier (Boisaco, Sacopan, etc.) ont su résister à la crise qui a fait tomber plusieurs compagnies...

Pour ce qui est du « réseau d'éducation et d'universités bien réparti sur le territoire », c'est peut-être bien le cas quand on regarde l'ensemble du Québec mais malheureusement, dans une région plus éloignée et à faible densité de population comme La Haute-Côte-Nord, les institutions postsecondaires sont peu accessibles (plus de 150 km). La Côte-Nord est la seule région qui dénote l'absence d'un centre universitaire.

2B :

Un autre acquis à faire valoir pour attirer de nouveaux citoyens (et ainsi lutter contre la décroissance démographique!) : une qualité de vie enviable comparativement aux grands centres, considérant la proximité de certains services, l'accessibilité aux soins de santé dans des délais très raisonnables, l'accessibilité aux espaces verts et à la nature, aux activités sportives et de plein air ainsi que l'accès facile à la propriété et aux terrains.

# Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

## Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3a :

La réponse réside peut-être dans une grande campagne médiatique pour informer et sensibiliser la population des avantages de ces deux milieux de vie, complètement différents mais bel et bien complémentaires. Il faut effectivement renverser les préjugés qu'ont bien des gens envers un milieu qui n'est pas le leur... une campagne pour « séduire » les citadins et leur faire valoir les attraits du milieu rural pourrait peut-être aider à redorer l'image des régions.

3b :

En informant et sensibilisant les élus à l'importance du partenariat, afin que progressivement, les communautés cessent de *tirer la couverture de leur côté!* Les exemples de partenariat qui ont porté fruit (encadré p.18) devraient être publicisés. Les programmes de subvention du gouvernement qui sont destinés autant aux municipalités rurales qu'aux autochtones pourraient être davantage axés sur le partenariat entre ces communautés.

## Partie II : orientations et propositions

### Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

### Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4a et 4b :

La vision et les grandes orientations sont louables mais pour qu'elles soient réalisables, les milieux ruraux devront parfois être épaulés par le gouvernement du Québec. En effet, pour que nos milieux de vie puissent se développer de façon durable et solidaire et restent *attractifs* – ce qui inclus un compte de taxe comparable à celui des milieux urbains – il faudra que le gouvernement du Québec continue à soutenir des initiatives, des projets et des organismes en milieu rural. Ce soutien passe non seulement par des programmes de subventions et de financement, mais aussi par un engagement clair pour que les normes, règlements et programmes du gouvernement soient **équitable**s (principe #1) et puissent être **modulés** (principe #3), adaptés aux réalités régionales. En d'autres mots, pour que le monde rural puisse réaliser la vision proposée, il faudra qu'il ait des outils financiers, réglementaires et autres adaptés à ses particularités. En ce sens, le gouvernement du Québec devrait appliquer les principes d'équité et de modulation qu'il s'est engagé à mettre en place dans le cadre de la Politique nationale sur la ruralité (p. 36) « que les bottines suivent les babines ».

4c :

Il est vrai que le terme « occupation du territoire » soulève des questionnements à la première lecture... on pense plutôt à l'occupation « géographique » du territoire. L'« occupation **dynamique** du territoire », expression utilisée par la FQM, serait peut-être plus appropriée.

## Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

## Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5a et 5b :

« Accompagner les communautés par de nouveaux moyens diversifiés (taxe sur le carbone, Fonds vert). » Cette proposition est la plus importante et mériterait d'être explicitée davantage : les communautés doivent être accompagnés par les instances gouvernementales par des moyens financiers diversifiés mais aussi par une compréhension et une sensibilité par rapport aux réalités du milieu rural. Il faudrait souligner à nouveau l'importance des principes **d'équité** et de **modulation**.

5c :

La MRC de La Haute-Côte-Nord pourrait :

- s'assurer de consulter et de considérer les communautés autochtones (Essipit et Pessamit) le plus souvent possible avant des prises de décisions en lien avec le territoire et viser une meilleure communication entre les municipalités et la communauté;
- réaliser une campagne de « charme » pour attirer des nouveaux arrivants dans la région et surtout freiner l'exode et doter la Haute-Côte-Nord d'une image attrayante et positive;
- sensibiliser les élus aux enjeux liés aux changements climatiques et à la transition énergétique;
- réaliser un inventaire de ses GES serait un premier pas vers la lutte aux changements climatiques;
- approcher des promoteurs pour développer des projets liés à l'énergie verte.

## Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Le développement d'une région passe obligatoirement par une connaissance de celle-ci par les gens qui l'habitent. Et ça débute à l'école : cours d'histoire et de géographie adaptés à chaque niveau scolaire avec un volet régional. Également, favoriser les échanges entre écoles de(s) région(s).

Pour vendre une région, il faut qu'on l'aime et qu'on éprouve une fierté d'y habiter.

Afin d'éviter les confrontations des régions dites « centrales » et « régions-ressources », les programmes gouvernementaux ne devraient pas être discriminatoires. C'est-à-dire qu'un programme devrait être disponible à l'ensemble du Québec mais avec des modulations dans l'application (ex. : Programme d'infrastructures vs la participation des promoteurs – municipalités)

# Merci d'avoir contribué à cette consultation

## Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

## Commentaires et information :

Site Internet : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)  
Courriel : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)  
Téléphone : (819) 293-6825

**Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).**